



Rapport : MF2023-003

Date : 20/3/2023

Soumis par : Alain Hupé

Objet : Politique – Location des terrains sportifs

Nature / Objectif

L'objectif du présent rapport est de mettre à jour la politique qui gère la location des terrains sportifs municipaux ainsi que la structure de facturation utilisé pour louer ces mêmes terrains.

Directive/Politique antécédente

En 2015, les Services communautaires ont révisé la politique LOI99-01, soit la politique pour établir les lignes directrices pour la location des terrains sportifs. Aucune révision de la politique n'a été faite depuis 2013.

Recommandation du service

ATTENDU QUE la politique responsable de la gestion des locations des terrains sportifs n'a pas été révisée depuis 2013; et

ATTENDU QUE la structure des taux actuels crée des inégalités envers certains groupes d'utilisateurs; et

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil adopte la politique MBP2023-01, étant la politique pour établir les lignes directrices pour la location des terrains sportifs, qui deviendra en vigueur le 1^{er} mai 2023; et

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la politique LOI99-01 soit abolie; et

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le comité plénier recommande au conseil d'adopter un règlement pour modifier l'annexe J au règlement 2023-10 sur les frais usagers, afin de refléter les changements proposés dans la nouvelle politique de location des terrains sportifs; tel que recommandé

WHEREAS the sports field rental management policy was last revised in 2013; and

WHEREAS the current fee structure is causing some financial inequalities between sports fields users; and

BE IT RESOLVED THAT Council hereby adopts Policy MBP2023-01, being a policy to establish municipal sports field rental guidelines, which will be effect as of May 1, 2023; and

BE IT RESOLVED THAT Policy LOI99-01 is hereby repealed; and

BE IT RESOLVED THAT the Committee of the Whole recommends that Council adopts a By-Law to amend Schedule J to the user fee By-Law #2023-10, to reflect the proposed modifications in the new sports fields rental policy; as recommended

Historique

La Cité de Clarence-Rockland met à la disposition de la communauté des terrains sportifs afin d'encourager les résidents à être actifs et d'adopter un mode de vie sain. Le but de cette politique est de fournir un ensemble de principes et d'établir des lignes directrices afin de gérer la location des terrains sportifs qui sont sous la responsabilité municipale.

Lors des dernières années, plusieurs observations et besoins ont été notés par l'administration et par les différentes associations. L'une des principales remarques était que la méthode de facturation utilisée (taux fixe pour une soirée) engendrait des inégalités entre les différents utilisateurs. En autres mots, tous les utilisateurs payaient le même frais malgré un temps d'utilisation très différent. Les Services des opérations désiraient également faire plusieurs changements nécessaires à la politique dans le but de faciliter les locations.

Les Services d'opérations ont donc décidé d'apporter un rapport au conseil afin de faire une mise à jour de la politique et de réajuster les taux.

Discussion

Vous trouverez ci-dessous une liste des items principaux qui furent ajoutés, enlevés ou modifiés dans la nouvelle politique par rapport à la politique LOI99-01:

- Terrains sportifs : La liste des terrains sportifs a été mise à jour en ajoutant l'emplacement des terrains suivants : terrain de « Flag Football » et terrain de « Pickleball ».
- Priorité de location: Le terme « utilisateur contractuel » a été ajouté et l'attribution des heures et événement spécial ont été pris en considération dans la politique.
- Remboursement et annulation : Une mise à jour et des clarifications supplémentaires ont été ajoutées pour les événements spéciaux et réguliers.
- Assurances : Les spécificités des besoins en termes d'assurance ont été ajoutées.
- Paiement : Les méthodes de paiements ont été modifiées afin de faciliter et standardiser le travail administratif.
- Accessibilité : La politique est maintenant en format accessible.

Il y avait également certaines inégalités remarquées au niveau de la tarification. En résumé, tous les utilisateurs payaient le même frais malgré un temps d'utilisation très différent considérant que les tarifs réguliers étaient des taux fixes et non des taux à l'heure. À titre d'exemple, une équipe qui utilisait un terrain de balle pour 3h de temps payait le même tarif que l'équipe qui utilisait le terrain pour une seule heure.

L'administration recommande donc d'abolir les taux fixes régulier et de les remplacer par des taux à l'heure. L'objectif des changements de tarif n'est pas d'augmenter les revenus municipaux, mais bien d'éliminer l'inégalité entre les utilisateurs. Afin de proposer des taux à l'heure raisonnable, l'administration est allée chercher quelques comparatifs avec les municipalités environnantes. Voici les taux proposés et les comparatifs :

	Taux régulier	Tournois	Association de sport mineur - Régulier	Association de sport mineur - Tournois
Frais actuels	45\$ pour 3h	45\$/soir 175\$/jours	34\$ pour 3h	23\$/soir 84\$/jours
Frais proposés	20\$/h	170\$/jour	10\$/h	80\$/jour
Comparatifs				
Hawkesbury	20\$/h	240\$/fin de semaine	Gratuit	Gratuit
Casselman	25\$/jour	180\$/jour	n/a	n/a
Alfred	100\$/jour	125\$/jour	n/a	n/a
Champlain	39\$/hr	125\$/jour	Gratuit	Gratuit
Ottawa	49.40\$/h	49.40\$/h	22\$/h	22\$/h

L'adoption des nouveaux taux aura quelques impacts financiers directs pour certains utilisateurs. Les factures seront maintenant proportionnelles à l'utilisation.

Consultation

Voici les groupes qui furent rencontrés:

Associations mineures :

Une ébauche de la politique a été présentée à toutes les associations de sport mineur de Clarence-Rockland. Les commentaires ont été recueillis et la politique a été ajustée en conséquence.

Ligues adultes locales:

Une ébauche de la politique a été présentée à toutes les ligues adultes de Clarence-Rockland. Les commentaires ont été recueillis et la politique a été ajustée en conséquence.

Recommandation ou commentaires du comité

N/A

Impact financier (monétaire/matériaux/etc.)

Les changements des taux n'auront aucun impact significatif sur les revenus perçus par la municipalité. Il n'y aura donc aucun changement au niveau du budget du service.

Voir la section discussion pour connaître les taux proposés.

Implications légales

N/A

Gestion du risque (risk management)

N/A

Implications stratégiques

N/A

Documents d'appui

Politique